



Succession parents divorcés

Par **azurella**, le **19/02/2015** à **22:05**

Bonjour,

J'ai une soeur. Nos parents ont divorcé en 1994. Suite à ce divorce, la maison est restée en indivision entre eux. En 1995 mon père s'est remarié sous le régime de la communauté avec une femme qui avait 2 enfants. Mon père vient de décéder. Les fils de sa nouvelle femme réclament l'acte de propriété de la maison acquise lors de son premier mariage ainsi que le jugement de divorce de mes parents car ils espèrent en obtenir une part. Ma question: les enfants de la nouvelle femme de mon père ont-ils des droits sur cette maison acquise lors du 1er mariage de mon père ?

D'autre part, ils ont déjà fait main basse sur des objets de valeur qui appartenaient à mon père. Que faire pour nous défendre de ces "vautours" ?